

## ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPE JONATHAN du 3 juin 2016

Présents : 30 personnes – absences : Sylvie Keuffer, Claire Mo Costabella et Rosemarie Reymond, durée : de 20h15 à 21h35.

Accueil, méditation et chant : Multiplication de la Grâce – cherchez d'abord le royaume de Dieu

Adoption du PV de la dernière Assemblée : le PV 2015 est adopté par des applaudissements.

Comptes 2015 et rapports des vérificateurs : Ursula Turrian et J.-Cl. Delafontaine : Légère baisse des revenus, pendant six mois non consécutifs plus de dépenses que d'entrées. L'assemblée donne décharge au caissier avec remerciements.

Elections des vérificateurs de compte : J.-Cl. Delafontaine et Jocelyne Bataillard ; suppléant : Yvonne Dind.

Elections des membres du Comité : Enumération des différents membres. Lecture de la lettre de démission de Yolande Puthod, élection d'Ursula Turrian comme membre et secrétaire. L'Assemblée réélit le Comité par des applaudissements, en le remerciant pour l'année écoulée.

Rapport du Président et des activités 2015-2016 : Remerciements à tous ceux qui s'engagent comme animatrice, cuisinière des repas spaghetti, à Rosemarie qui écrit les cartes d'anniversaires à l'attention de chacun, à Yvonne Loche qui s'occupe si bien du petit coin jardin et à Yolande qui anime les samedi jeux ou cinéma, ainsi qu'à toutes les autres personnes qui œuvrent dans l'ombre, qu'elles fabriquent des cakes, s'occupent de nos aînés ou fassent des nettoyages. La décoration de la vitrine est aussi très appréciée.

Rencontres hebdomadaires : mardi matin petit déjeuner échanges, vendredi matin prière commune. En plus de ces activités, plusieurs réunions spéciales ont eu lieu (cf. rapport du Président), ainsi que les ateliers cinéma et jeux le samedi après-midi, une fois par mois et en alternance, qui attirent de plus en plus de personnes.

Renouvellement des statuts : A la demande d'Elisabeth Hirzel, les statuts proposés sont à corriger comme suit : l'Assemblée Générale est convoquée par « courrier postal ou électronique ». Les nouveaux statuts règlent surtout la question des membres de l'association. Ces nouveaux statuts sont acceptés après discussion (vote: 1 non, 1 abstention).

### Divers :

- Question du loyer – trop cher ? Est-ce que le Comité doit faire des démarches pour recevoir des subventions de la commune? Après discussion, vote: 2 pour, pas d'abstention. Principales raisons à ce refus : Le groupe veut rester indépendant et peur qu'une subvention puisse être liée à des conditions pour le local. Il n'est pas sûr que nous puissions recevoir une autorisation pour accueillir sans problème autant de personnes dans le local, par ex.
- Accessibilité des comptes sur le site Internet, seulement pour le Comité.
- Le montant de la cotisation est fixé à CHF 10.-/année, payable un mois avant l'Assemblée Générale pour permettre à chaque membre de voter à l'Assemblée Générale.
- Changement de nom du repas de fin de mois, propositions : « repas convivial », « repas Jonathan » ou « repas spaghetti ». Largement accepté : « repas spaghetti ».
- Site Internet : Profitez d'y aller pour découvrir nos activités futures, le texte du mois, l'agenda, etc.
- Petit rappel : Mardi 14.6. dès 9h conférence (suite) avec M. De Vargas « Arménie, pays martyr, pays de foi et d'espérance »